

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance régulière du budget tenue ce **dix-septième jour de décembre 2007 à 19h30**, au lieu ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Madame Monique Carré
Monsieur Martin Sévigny
Monsieur Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur André Bergeron
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier adjoint, Jean-Marc Bédard est également présent.

Avis public de la tenue de la présente séance a dûment été publié.

Après la prière d'usage, le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

07-12-421

Adoption des prévisions budgétaires 2008

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires présentées tiennent compte du périmètre comptable établi pour la Ville de Princeville lequel n'inclut aucun organisme externe après examen avec le vérificateur de la municipalité;

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu que soient adoptées les prévisions budgétaires pour les activités financières de la Ville de Princeville pour l'exercice financier 2008 telles que plus amplement décrites sur le document détaillé déposé par la trésorière et résumé comme suit :

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
ÉTATS DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT
À DES FINS BUDGÉTAIRES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2008**

	<u>Budget 2008</u>
Revenus	
Taxes	4 860 442
Paiements tenant lieu de taxes	94 425
Transferts	776 824
Services rendus	499 085
Imposition de droits	76 000
Amendes et pénalités	87 000
Intérêts	96 000
Autres revenus	3 700
	<hr/> 6 493 476
Dépenses de fonctionnement	
Administration générale	1 041 664
Sécurité publique	854 585
Transport	1 090 097
Hygiène du milieu	997 432
Santé et bien-être	48 635
Aménagement, urbanisme et dev.	394 823
Loisirs et culture	1 051 109

Frais de financement	226 048
	5 704 393
Surplus (déficit) de l'exercice	789 083
Conciliation à des fins budgétaires	
Financement	
Remboursement de la dette à long terme	(503 445)
Affectations	
Activités d'investissement	(324 321)
Surplus (déficit) accumulé non affecté	150 000
Réserves financières et fonds réservés	(111 200)
Montants à pourvoir dans le futur	(117)
	(285 638)
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE À DES FINS BUDGÉTAIRES	Ø

ADOPTÉE

07-12-422

Programme des dépenses en immobilisations 2008-2009-2010

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que le programme des dépenses en immobilisations soit adopté comme suit, selon les périodes de réalisation :

Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation
Programme triennal

Titre projet	2008	Financement	2009	2010
Véhicule lourd	_____	Ø	_____	207 000
Voirie urbaine (pavage & trottoir)	75 000	Affectation : 75 000	_____	_____
Réserve domiciliaire	_____	Ø	_____	650 000
Rues Mailhot, St-Jacques O., Des Érables	1 424 000	Emprunt : 1 094 800 Subvention taxe accise : 329 200	_____	_____
Rue St-Georges	_____	Ø	463 000	_____
Prise d'eau (stabilisation de rive)	_____	Ø	_____	250 000
Travaux station pompage + canal	_____	Ø	130 000	_____

Station pompe (économie électricité)	40 000	Affectation du surplus : 40 000	_____	_____
Barrage aug. capacité en eau potable	1 200 000	Emprunt : 1 200 000	_____	_____
Projet de sports intégrés	1 800 000	Emprunt Ville : 1 362 924 Emprunt Subvention : 437 076	_____	_____
Affectations - activités de fonctionnement	324 321	Budget : 324 321	85 000	85 000
TOTAL	4 863 321	4 863 321	678 000	1 192 000

ADOPTÉE

07-12-423

Publication du budget

Sur une proposition de le conseiller Claude Côté, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que le budget 2008 et le programme triennal en immobilisations soient publiés dans le journal l'Avenir de l'Érable en conformité avec l'article 474-3 de la Loi sur les cités et villes.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions exclusivement sur le budget ou le programme triennal.

07-12-424

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu que la réunion régulière sur le budget soit close.

ADOPTÉE

Jean-Marc Bédard, greffier adj.

Gilles Fortier, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT
Je soussigné certifie par la présente que les crédits
budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites
par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Louise Bergeron, trésorière